

LES POINTS DE... SUSPENSION : TOUR D'HORIZON

Racha EL KHAMISSY

rachaelkhamissy@yahoo.fr

Université de Ain Chams, Le Caire, Egypte

Résumé

Dans le présent article, nous consacrons un travail à l'un des signes de ponctuation, à savoir les points de suspension. Ce signe graphique possède une visibilité singulière, secondée par une expressivité particulière. La présente contribution s'inscrit dans une perspective descriptivo-analytique. Nous étudierons les points de suspension sous l'angle tant syntaxique que sémantico-énonciatif, en nous axant résolument sur quelques productions littéraires où cette marque manifeste une présence éminemment intéressante.

Éléments à plein titre de la chaîne graphique syntaxique¹, ils sont le silence opposé au trop-plein, un moins et un plus, un développement et une concision. Ils coupent, interrompent, inachèvent. Ils relient, rejoignent et ouvrent de nouveaux horizons. Ils disent tout sans dire. Toute la puissance est là.

Mots-clés : ponctuation, points de suspension, linguistique, énonciation, suspens

INTRODUCTION

La ponctuation. Parente pauvre de la recherche. L'attitude contradictoire² vis-à-vis de la ponctuation montre « combien il a été difficile d'asseoir une pratique pourtant millénaire mais que d'aucuns ont minimisée et négligée, passée sous silence ou n'ont pas même aperçue dans le médium écrit, qu'ils fussent théoriciens ou praticiens »³. Actuellement, la place que les linguistes, grammairiens et stylisticiens font à ce domaine « ou encore l'évolution des pratiques éditoriales [...] montrent que la ponctuation est désormais reconnue comme objet scientifique »⁴. C'est Nina Catach⁵ qui a effectivement inscrit la ponctuation « dans un processus de

¹ Catach N., "La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite. Norme, système, stratégies", *Pratiques*, n° 70, "La Ponctuation", Metz, p.49

² « Tandis que Marot et Montaigne requièrent déjà les imprimeurs de respecter celle (la ponctuation) de leurs manuscrits, un Rousseau sait à peine qu'elle existe » (Drillon J. *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, coll. Tel 9, 1991, p. 9.)

³ Rosier L., "La ponctuation et ses acteurs", in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation?*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998 p. 18.

⁴ Serça I., "La ponctuation : Petit tour d'horizon", *L'information grammaticale*, n°102, 2004, p.1.

⁵ A la fin des années 70 et dans les années 80.

légitimation comme objet linguistique »¹. Suivent plusieurs études et recherches venant illustrer l'intérêt éprouvé pour ce domaine tant négligé.

Dans cette ambiance de foisonnement et de productivité, le moment nous a semblé opportun de consacrer un travail à l'un des membres de cette famille large de ponctuels², à savoir les points de suspension.

Si le point virgule plonge dans un coma profond, les points de suspension se portent plutôt bien. De fait, « ce signe n'est pas menacé de disparition, bien au contraire ! »³.

En envisageant une approche diachronique de ce ponctème⁴, nous dirons qu'il fait son apparition au XVII^{ème} siècle et est connu sous le nom de "point interrompu". Ultérieurement appelé "points suspensifs", il sera baptisé, dès le début du XX^{ème} siècle, "points de suspension"⁵. A l'origine, il y en avait plusieurs. Maintenant, ils sont au nombre de trois. Les trois points de suspension...

Ce signe graphique possède une visibilité singulière, secondée par une expressivité particulière.

De façon générale, le travail sur la ponctuation est tâche ardue. Qu'en est-il des points de suspension dont les nuances et les pratiques sont des plus diversifiées ? L'attitude même des écrivains vis-à-vis de ce signe est l'une des plus étonnantes. Au moment où certains l'affectionnent et en envoient des rafales, d'autres n'y voient qu'un fourre-tout. Pour Céline⁶, les trois points « occupent une place centrale dans son entreprise de "capturer" toute l'émotion dans la surface ». Il en fait une technique d'écriture conçue pour exprimer l'émotion et inscrite dans une dynamique d'oralité. Les points de suspension criblent également les pages de Nathalie Sarraute. Elle y recourt de manière systématique « comme des appuis pour "fouiller" les sensations les plus ténues, les plus enfouies, celles qui se glissent sous les

¹ Colignon J-P. *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, Paris, éd. du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), p. 15-16.

² (Cf. Grobet A., "Le rôle des ponctuels dans le marquage des unités périodiques, à la lumière d'un exemple tiré de 'Fin de Partie' de Samuel Beckett », in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998, p.99-116 et Catach, N., op. cit, p. 49-59)

³ Houdart O. et Prioul S., *La Ponctuation ou l'art d'accommoder les textes*, Paris, Seuil., 2006, p. 62.

⁴ (Cf. Catach, op. cit., p. 49-59)

⁵ "De punctum et de suspensio (interruption, action de tirer vers le haut)", (Causse R., *La Langue française fait signe(s) : lettres, accents, ponctuation*, Paris, Seuil, coll. Points, Série Point-virgule., 1998, p. 198).

⁶ Celine L-F., *Entretiens avec le Professeur Y*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1983, p. 74

mots...»¹. Cet usage tout expressif des trois points n'est l'apanage ni de Céline ni de Sarraute. De nombreux autres écrivains en sont de grands consommateurs comme Queneau qui les sème à foison. En revanche, Mallarmé, Proust et Claudel en avaient horreur. Alain Ollivier, metteur en scène, déclare : « Je n'aime pas les points de suspension. Ils sont là par défaut d'expression : c'est-à-dire qu'on n'a pas dit et ça reste à dire »².

La présente contribution s'inscrit dans une perspective descriptivo-analytique. Nous étudierons les points de suspension sous l'angle tant syntaxique que sémantico-énonciatif, en nous axant résolument sur quelques productions littéraires où cette marque manifeste une présence éminemment intéressante.

LA PLACE DES POINTS DE SUSPENSION

Inscrits dans l'espace de l'écrit – tout comme leurs confrères – les points de suspension s'en différencient par leur emplacement. Ils sont partout. Nous nous situerons, dans notre travail, à cinq niveaux : intralexématique, intraphrastique, phrastique, interphrastique et textuel.

Niveau intralexématique

A ce niveau, les points de suspension pénètrent à l'intérieur du mot, le rompant en deux ou plusieurs parties. Ils rejoignent, dans ce cas, deux autres signes purement intralexématiques, à savoir l'apostrophe et le trait d'union :

- (1) "- Puisque nous sommes tous deux des Joachim, appelez-moi donc *Olinde*, c'est mon second prénom.
- *A moi aussi.*
- *J'en ai cinq autres : Anastase Cré...*
- *...pinien Hon...*
- *...orat Irénée Mé...*
- *...déric.*" (Queneau, *Les Fleurs bleues*, p. 256)

Il est à noter que l'interruption intralexématique se rencontre généralement dans les séquences discursives :

- (2) a. "*Au milieu de l'assoupissement général, l'enfant continuait sa lecture d'un air grave : AUS... SI... TÔT... DEUX... LIONS...*

¹ Causse R., *La Langue française fait signe(s) : lettres, accents, ponctuation*, Paris, Seuil, coll. Points, Série Point-virgule, 1998, p. 198.

² Idem., p. 234.

SE... PRÉ...CI... PI... TÈ... RENT... SUR... LUI... ET... LE... DÉ...
VO... RÈ... RENT..." (Daudet, "Les Vieux", in *Lettres de mon moulin*,
p. 159)

b. "«At... tention !»" (Le Clézio, *Mondo*, p. 28)

Dans certains cas, les points de suspension intralexématiques remplacent tout le mot ou une partie du mot :

(3) a. "Il faut que je finis... J'ex... Mort..." (Sartre, *La Nausée*,
p.129)

b. "Monsieur. Je ne me rappelle plus le nom de son auteur.
J'ai parfois des absences. N... No... Nod..." (Ibid, p.52)

En de pareilles occurrences, ils appellent des évocations chez le personnage.

Les trois points peuvent aussi venir à la suite de la lettre initiale. Stigmates du non-dit, ils viennent suggérer des pensées sordides, des termes tabous ou grossiers que l'auteur n'ose pas lancer brutalement ou ne souhaite pas écrire explicitement :

(4) "La P... respectueuse" (Sartre)

Ici, l'inexprimable « émane de l'ordre de "l'interdit", de ce que le sujet juge ne pas devoir être dit »¹ par décence ou par souci de respecter les convenances.

Etant des simulacres textuels du silence, les points de suspension sont utilisés à la place des chiffres ou dans des abréviations euphémiques par un désir de discrétion ou une envie de ne pas donner trop d'informations ou de détails :

(5) a. "Mon numéro à moi, c'est N+1... 1986" (Sollers, *Portrait du joueur*, p.174)

b. "Il y a huit mois environ, un de mes amis, Louis R..., avait réuni, un soir, quelques camarades de collège" (Maupassant, "La Main d'écorché", in *Le Horla et autres contes fantastiques*, p. 11)

c. "Comme il était orphelin, je fus chargé de conduire son corps au petit village de P... en Normandie, où ses parents étaient enterrés." (Ibid., p. 16)

En cette position intralexématique, les trois points sont collés à la (aux) dernière(s) lettre(s), et suivis d'une espace forte¹.

¹ Leblanc J., "La ponctuation face à la théorie de l'énonciation", in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998, p. 90.

Quoique moins fréquent, cet usage intralexématique reste assez démarcatif de ce ponctème dont la malléabilité étonne.

Niveau intraphrastique

Les points de suspension sont susceptibles de s'infiltrer dans le corps même de la phrase. Ils sont alors suivis d'une minuscule. En général, les points de suspension non suivis d'une majuscule « relient ce qui précède à ce qui suit »². Cette place intraphrastique (ou inter-mots) peut se réaliser dans les segments narratifs :

(6) "*Or il y avait des graines terribles sur la planète du petit prince... c'étaient les graines de baobabs.*" (Saint-Exupéry, *Le petit prince*, p. 23)

ainsi que dans les séquences discursives :

(7) a. "*-Voyez... voyez... ces petits chevaux qui courent... ces rennes qui broutent... ces aurochs qui foncent*" (Queneau, *Les Fleurs bleues*, p. 211)

b. "*- Enfin, je voulais dire que...* (le journaliste essaya d'inventer ce qu'il avait voulu dire, feignant d'avoir été gêné par quelque problème de formulation) *un romancier est une personne qui pose des questions et non qui y répond.*" (Nothomb, *Hygiène de l'assassin*, p. 16)

c. "*Pour bien enchaîner ma Légende j'aurais pu me documenter auprès de personnes délicates... accoutumées aux sentiments... aux mille variantes des tons d'amour...*" (Céline, *Mort à Crédit*, p.524)

Introduits au sein du dialogue, les points suspensifs revêtent plusieurs valeurs, principalement en tant que traces des ratés du système des tours³.

La rupture dans l'énoncé – rendue à l'écrit par les points de suspension – peut dire l'hésitation, la gêne ou la discrétion :

¹ Précédés et suivis d'une espace forte lorsqu'ils remplacent tout un mot.

² Drillon J., *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, coll. Tel., 1991, p. 413.

³ Plusieurs procédés appartiennent aux ratés du système des tours : « *on y mettra par exemple, bégaiement, lapsus ; les phrases inachevées, les constructions incohérentes ou bancales (...); les "euh"; les "hein" et les "hm" en tout genre, c'est-à-dire les marques d'hésitation, mais aussi l'ensemble des phatiques et des régulateurs* ». Kerbrat-Orecchioni C., *Les Interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin, 1995, p. 172).

- (8) a. "En mangeant, il a commencé à me raconter son histoire. Il hésitait d'abord un peu. *"J'ai connu une dame... c'était pour autant dire ma maîtresse."* (Camus, *L'Etranger*, p. 50)
 b. "Daisy : *"C'est un... c'est un très gros animal, vilain"* (Ionesco, *Rhinocéros*, p. 98)

Ce signe vient interrompre le flux discursif du locuteur – avant son achèvement normal – pour signaler une auto-correction (ex. 9) ou la recherche du mot exact (ex. 10) :

- (9) "Mereia : *Oui..., je veux dire... non.*" (Camus, *Caligula*, p. 71)
 (10) "- *Tu n'as jamais semé, des..., des...* (L'homme chercha un nom) ... *des pâquerettes ?*" (Giono, *Que ma joie demeure*, p. 35)

Les nombreux points de suspension qui segmentent les énoncés peuvent bien être le rendu du style parlé avec ses tâtonnements, hésitations, balbutiements.... :

- (11) a. "Elle : *Eh bien, tu sais, j'en avais parlé l'autre jour... quelque chose de... non, ne t'inquiète pas, je fais attention... quelque chose à ne pas manquer, tu me permets de dire ça... un choc pour moi... un événement... cette exposition... (...) bon, passons... mais je voudrais te montrer... regarde... non, pas ça... pas de reproductions... (enjôleuse) tu vas voir, ne t'impatiente pas... ou plutôt tu vas entendre...*" (Sarraute, *C'est beau*, p. 83)
 b. "*Malheur à nous ! Malheur à l'homme ! Il est venu, le... le... comment se nomme-t-il... le... il semble qu'il me crie son nom, et je ne l'entends pas... le... oui... il le crie... J'écoute... je ne peux pas... répète... le... Horla...*" (Maupassant, *Le Horla*, p. 39)

Les trois points marquent donc « le rythme de la parole du locuteur, un débit particulier »¹.

Il arrive aussi que l'infiltration suspensive soit de réplique à réplique mais toujours intraphrastique - puisque les répliques des interlocuteurs se complètent :

- (12) "- *J'ai vécu ainsi au temps de Saint-Louis...*
 - *Ah le fils à Blanche de Castille...*
 - *... de Louis XI...*
 - *... l'homme à la cage...*
 - *... de Louis XIII...*
 - *... les trois mousquetaires...*

¹ Riegel M., Pellat J-C. et Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. Linguistique nouvelle, 1999, p. 91.

- ... de Louis XVI...
- ... crac, le couperet..." (Queneau, *Les Fleurs bleues*, pp. 197-198)

Dans ce dialogue, les points de suspension viennent lier, de façon explicite, les paroles des deux personnages, chacun coupant puis achevant la phrase de l'autre dans un parfait raccord.

Examinons également ce dialogue :

(13) "- (...) *J'habite l'hôtel...
- et moi cette péniche...
- un hôtel de luxe même...
- immobile...
- il y a des vatères dans la salle de bains...
- amarrée...
- l'ascenseur...
- je pourrais même avoir le téléphone...
- le téléphone dans les chambres...
- il y a un numéro bleu avec des chiffres comme pour une maison...
- avec l'automatique pour l'étranger...
- c'est le vingt et un...
- et au rez-de-chaussée, il y a un bar...
- de ma chambre, je pourrais pêcher...
- américain...
- je pourrais pêcher, si je pêchais, mais je n'aime pas pêcher.
- Vous avez bien raison, dit le passant s'intéressant brusquement aux propos de son interlocuteur" (*Ibid.*, pp. 29-30)*

Les répliques des personnages (Locuteur1 [L1] ; Locuteur2 [L2]) – toujours rompues par les points de suspension – s'entrecroisent. Restituons la réplique de chacun :

L 1 : « *J'habite l'hôtel... un hôtel de luxe même... il y a des vatères dans la salle de bains... l'ascenseur... le téléphone dans les chambres... avec l'automatique pour l'étranger... et au rez-de-chaussée, il y a un bar... américain...* »

L 2 : « *et moi cette péniche... immobile... amarrée... je pourrais même avoir le téléphone... il y a un numéro bleu avec des chiffres comme pour une maison... c'est le vingt et un... de ma chambre, je pourrais pêcher... je pourrais pêcher, si je pêchais, mais je n'aime pas pêcher.* »

Cette forme zigzagante répond à ce qu'on appelle "un dialogue de sourds".

Rappelons que les points de suspension venant ponctuer les phrases « ne sont pas signe de clôture et ne doivent surtout pas entraîner une capitale, qui gâcherait l'effet recherché »¹.

Il est à noter que, typographiquement parlant, les points de suspension inter-mots n'exigent pas un espacement avant le signe mais un espacement après, sauf s'il est suivi d'un autre signe de ponctuation.

Niveau phrastique

Les points de suspension s'emploient bien à la place de toute une phrase, de toute une réplique :

(15) a. "- (...) *Je veux être seule, Théo. Emmène cet être hideux. Non. Ne l'emène pas. Qu'il reste ici. Je m'en irai moi.*

- ...

- *Ici, j'ai peur.*

- ...

- *Je vais habiter Paris.*" (Queneau, *Chiendent*, p.405)

b. "- *Ça vous fait rire ?*

- ...

L'hilarité ne lui laissait pas le loisir de parler.

- *Le fou rire : voilà encore une maladie féminine.*" (Nothomb, *Hygiène de l'assassin*, p. 144)

Ce mutisme du personnage – reflété à l'écrit par les points suspensifs – est un refus de répondre dû à la gêne, la honte, l'aridité de la pensée, la fuite des mots... Ces instances d'indicibilité incitent le lecteur à faire parler ces silences.

Niveau interphrastique

A ce niveau, les points de suspension se placent "entre" les phrases. Ils terminent donc les phrases et sont suivis d'une majuscule :

(16) a. "*Il est là dans l'odeur de la mort récente, l'incroyable aigre goût... Il vient d'éclore... Il est là... Il rôde...*" (Céline, "Mort à Crédit", p. 512)

b. "*Elle rit... On parle un peu... Elle est basque, elle s'appelle Asuncion... Elle est arrivée, il y a six mois de Saint-Sébastien avec sa sœur...*" (Sollers, *Portrait du joueur*, p.17)

¹ Houdart O. et Prioul S., *La Ponctuation ou l'art d'accueillir les textes*, Paris, Seuil, 2006, p. 72.

Les points de suspension peuvent figurer entre les paragraphes (ex. 17), voire ouvrir et clôturer un même passage (ex 18) :

(17) "*vins, produits pharmaceutiques, lingerie peut-être, sûrement pas en machines à écrire parce qu'il aurait en ce cas de tout autres bagages, à moins qu'il ne fût comme vous en évasion...*

La température a continué de s'élever [...]" (Butor, La Modification, p. 23)

(18) "*... Un formidable monstre au cœur de la forêt, masse tapie écrasante, taillée dans la roche [...] Du lointain de la mer là-bas... les cimes de la forêt ondulent et viennent battre jusqu'aux premières murailles...*" (Céline, *Mort à Crédit*, p. 524)

Ce signe typographique textuel peut traduire l'interruption du locuteur, due à un événement extérieur perturbateur :

(19) "*Botard : Je dis que c'est une insulte... (La porte du cabinet du chef s'ouvre soudain)" (Ionesco, Rhinocéros, p. 110)*

L'arrêt suspensif interphrastique marque souvent l'interruption du locuteur par autrui :

(20) "*- [...] Enfin, pour me donner un ordre pareil, ne faut-il pas être un...*

- Calmez-vous." (Nothomb, *Stupeur et Tremblements*, p. 24)

Cette interruption peut avoir un rôle rectificatif (ex. 21) ou compensatoire (ex. 22) :

(21) "*- Alors, je me suis permise...*

- Permis.

- Permis ? Pourtant... l'accord du participe ?" (Queneau, *Les Fleurs bleues*, p. 38)

(22) "*- On dirait, dit-il, des...*

- Oh ! dit-elle, ce sont des narcisses. Des narcisses ! " (Giono, *Que ma joie demeure*, p. 92)

Les trois points peuvent bien dire que celui qui interrompt comprend ou sait à l'avance ce qui sera dit :

(23) a. "*- Alors, la guerre a commencé?*

- Euh... oui, ça y est, les premiers missiles ont été...

- C'est bien. » (Nothomb, *Hygiène de l'assassin*, p. 59)

b. "- Rien, répondit-il. *Je me parlais à moi-même. Une habitude que...*
- *Je sais, je sais*, dit le passant un peu agacé." (Queneau, *Les Fleurs bleues*, p. 130)

Ce ponctème peut aussi refléter une interruption de la part de l'allocutaire qui ne veut pas ou ne peut plus écouter ce que dit son interlocuteur :

(24) " - *Cet épisode quotidien est si pervers que ma digestion en est perturbée. Rendez-vous compte ! [...] et quand elle rentre à l'hôpital, je suis sûr qu'elle raconte les détails à ses copines — des salopes, elles aussi — et peut-être même qu'elles...*
- *Monsieur Tach, je vous en prie !* " (Nothomb, *Hygiène de l'assassin*, p. 38)

Les points de suspension servent aussi à indiquer le silence du locuteur qui choisit délibérément de laisser inachevés ses propos, laissant au lecteur le soin de décrypter le sous-entendu :

(25) a. "*Joan a dragué, dès son arrivée, le reporter-photographe de son journal... Elle m'en parle longuement...* " (Sollers, *Portrait du joueur*, p. 175)

b. "*Bien sûr, tout alors se serait déroulé autrement, et peut-être que depuis longtemps...*
Un vieil Italien avec une longue barbe blanche jette un regard à travers la porte" (Butor, *La Modification*, p. 148)

Ici, le recours à ce signe exprime la perte du dicible, « une réticence, un non-dit peu ou prou suggéré... »¹. Le narrateur, en suspendant son propos, laisse entendre sans dire véritablement. Cet arrêt syntaxique en fin de phrase implique un prolongement sémantique. Les points de suspension interphrastiques sont donc une marque matérielle de l'inachevé. Le vide textuel, rendu par l'interruption suspensive, est une des formes les plus explicites de la réticence. Analyser ce que dit le non-dit incombe toujours au lecteur-interprète. Là où la phrase s'arrête en chemin, le lecteur supplée aux mots manquants et poursuit mentalement le fil du film narratif.

De surcroît, l'incomplétude narrative, rendue par les trois points, peut être « un moyen de faire l'économie d'un développement »²:

¹ Causse R., *La Langue française fait signe(s) : lettres, accents, ponctuation*, Paris, Seuil, coll. Points, Série Point-virgule, 1998, p. 198.

² Houdart et Prioul, op., cit., p. 74.

(26) "*Cela donnait vaguement l'impression d'une fête d'église, de soutanes rouges sous des robes de dentelles, de dorures d'autel enveloppées de guipures...*" (Daudet, "Les Oranges", in *Lettres de mon moulin*, p. 232)

Ainsi, les points de suspension mettent fin à une énumération « qui pourrait se prolonger, mais qu'on arrête arbitrairement pour ne pas surcharger le texte de manière lassante »¹. Jouant le rôle d'un "etc.", ils signifient qu'il y aurait d'autres éléments à mentionner.

Ce ponctème indique donc non « pas seulement un manque, un moins mais peu(t) aussi se comprendre comme un appel à continuer, un plus en pointillé laissé à la charge du lecteur »².

Les points de suspension peuvent aussi être employés par prudence : « soit que l'on ait un doute sur l'identité de la personne, soit que – faute de preuve – l'on ne puisse citer le nom sans tomber sous le coup de poursuites en diffamation »³.

Ce signe interphrastique peut encore être introduit « pour provoquer une attente »⁴ :

(27) a. "*S'il avait pu gagner le jour...
Fabien pensait à l'aube comme à une plage de sable doré où
l'on se serait échoué après cette nuit dure.*" (Saint-Exupéry, *Vol de nuit*, p. 64)

b. "*Mais ce n'était pas une maison : c'était le feu de bivouac
qu'ils avaient couvert en partant, et qui s'était rallumé à la brise...
Ils avaient marché pendant deux heures pour se retrouver au
point de départ.*" (Sand, *La Mare au diable*, p. 105)

Riches de sens, les points de suspension interphrastiques sont « ce qui coupe un continuum temporel »⁵ :

(28) "Elle : (...) Il (Leur père) *trouvait ça très bien...* (Un temps)
Lui, ton ferme : *C'est fini.*" (Sarraute, *C'est beau*, p. 75)

Ici, la didascalie "un temps" vient seconder les points suspensifs dans leur fonction transitoire, soulignant qu'un certain intervalle temporel

¹ Jaquenod R., *La ponctuation maîtrisée*, Belgique, Marabout, 1993, p. 42.

² Houdart et Prioul, op., cit., p. 63.

³ Colignon J-P., *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, Paris, éd. du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), 1992, p. 89.

⁴ Riegel, Pellat et Rioul, op. cit., p. 91.

⁵ Manoury Ph., "Une coupure dans l'instant", *Traverses*, n°43, "Le génie de la ponctuation", 1988, p. 62.

s'est écoulé entre les répliques. Ces points sont une suspension dans le cours du temps pour l'espace d'un instant, voire plus.

Considérons également cet énoncé :

(29) *"Alors le petit avait grand-peur d'être volé : il retournait jouer tout seul, sans rien dire, et se trimbalait lourdement d'une salle à l'autre..."*

*A dix-huit ans seulement, ses parents lui révélèrent le don monstrueux qu'il tenait du destin" (Daudet, "L'Homme à la cervelle d'or", in *Lettres de mon moulin*, p. 193)*

L'intervalle temporel qui vient séparer les deux événements (l'enfance et la jeunesse du héros) est concrétisé grâce à cette marque ponctuelle, « sorte de raccourci cinématographique »¹

En outre, les points de suspension peuvent jaloner les phrases pour traduire le « prolongement inexprimé de la pensée »² (ex. 30) ou le surgissement des souvenirs enfouis (ex. 31) :

(30) *"Bon, d'accord, ce voyage est une erreur, inutile d'insister, il n'y a rien, je ne tiendrai pas le coup, mieux vaut repartir tout de suite... Je rentre, je commence à faire ma valise (...)" (Sollers, *Portrait du joueur*, p. 38)*

(31) *"Comment s'appelle-t-elle déjà ? Madeleine... Oui, Madeleine... La belle Madeleine... Madelon... Sous la tonnelle... Etendant son linge au soleil..." (Sollers, *Portrait du joueur*, p. 30)*

Si les points de suspension – reflet des mouvements de la pensée du héros – traduisent la remontée des souvenirs, ils peuvent, en revanche, dénoter l'incapacité à aller au fond de la pensée et l'impossibilité d'extirper les souvenirs :

(32) *"Mais comment est-ce possible ? Mais est-ce certain ? Mais peut-être, après tout, que je ne le trouve pas... Est-il bien sûr qu'elle est belle ? L'est-elle vraiment ? Il faut encore l'examiner..." (Sarraute, *Enfance*, p. 89)*

Les points de suspension, « les romanciers les emploient pour fragmenter un monologue intérieur »³:

(33) *"Sûrement, c'est moi qui me trompe... Le Président n'a qu'à se donner une copie de mon dossier militaire... Schizophrène furieux..."*

¹ Houdart et Prioul, op., cit., p. 69.

² Grevisse M., *Le bon usage*, Paris, éd. Duculot, 1988, p. 166.

³ Riegel, Pellat et Rioul, op. cit., p. 91.

Clivé à mort... Le vertige me prend... Du calme... C'est lui la gauche, là... Moi, la droite..." (Sollers, *Portrait du joueur*, p. 69)

L'emploi de ce ponctème comme marque de fragmentation du monologue intérieur est pratique courante puisqu'il permet de rendre le mouvement de la pensée du personnage laquelle émerge par fragments à la surface de sa conscience.

Les trois points sont également susceptibles de rendre le processus même d'écriture d'un auteur dans ses hésitations :

(34) "*La Chine, le chant... Récital d'une chorale anglaise à la chapelle... Purcell... Révélation... Il y avait aussi, de temps en temps, à sept heures du matin, la messe personnelle de Haas, servie par deux volontaires...*" (Sollers, *Portrait du joueur*, p. 85)

Des lambeaux de phrases entrecoupées de *points de suspension*. Le texte avance à un rythme intermittent et s'aventure donc, hésitant, dans l'espace de la feuille.

Du point de vue typographique, lorsque les trois points sont interphrastiques, ils se trouvent collés à la dernière lettre et sont suivis d'une espace forte (ou d'un blanc¹).

Niveau textuel

Les points de suspension dépassent parfois le cadre des mots et de la phrase pour ouvrir ou clore tout un texte :

(35) "*.... le papier brûlait, et il était question de toutes les choses dessinées et peintes projetées là de façon régulièrement déformée, tandis qu'une phrase parlait : « voici la face extérieure »*". (Sollers, *Nombres*, incipit)

Les trois points initiaux supposent une partie antérieure au texte. Leur rôle est donc de forcer l'imaginaire du lecteur qui se sent obligé de chercher ce qui a bien pu exister avant.

En fin de texte, ils marquent souvent un inachèvement :

(36) a. "*Le temps lui a manqué pour se parfaire. Mais que je l'assiste seulement et le voici halliers, embruns, météores, livres sans bornes ouvert, grappe, navire, oasis...*" (Colette, "La Naissance du jour", in *Colette, Romans, récits, souvenirs*, p. 652)

¹ Dans le cas du passage d'un paragraphe à l'autre ou d'un chapitre à l'autre.

b. "H.2 : (...) toujours la vérité triomphe... pour elle il n'y a rien à craindre... ah elle sait se défendre... (la lumière s'éteint) par sa seule existence... par sa seule présence... seule... toute seule... si seule..." (Sarraute, *Elle est là*, p. 59)

Le lecteur est appelé à combler le vide induit par ce signe, à compléter la suite probable d'un texte laissé en suspens.

Après avoir présenté ce réseau de points de suspension qui travaille les mots, les phrases et le texte à tous les niveaux, il nous semble important de passer en revue les différentes combinaisons de ce ponctème avec les autres signes.

LES POINTS DE SUSPENSION ET LES AUTRES SIGNES

Les points de suspension... Un signe simple, double, ou multiple ?

Il s'agit là de mesurer la fréquence des points de suspension dans la phrase¹ par comparaison aux autres ponctèmes.

Si le point, le point d'interrogation et le point d'exclamation sont des signes plutôt simples – achevant la phrase sur une modalité assertive, interrogative ou exclamative –, et si les parenthèses et les guillemets n'apparaissent que sous une forme binaire, les points de suspension², quant à eux, ont l'avantage d'être utilisés une, deux ou plusieurs fois au sein d'une même phrase :

(37) "*Je m'endors sans m'en rendre compte dans le brouhaha...*
(Sollers, *Portrait du joueur*, p.24)

(38) "*F.3 : Si... laissez-le... juste un petit peu... Les Dubuit... quand même, c'était... j'avoue...*" (N. Sarraute, "Isma", p.95)

L'emploi doublé des points de suspension se présente lorsque le locuteur, interrompu, reprend plus loin son propos dans une réplique commençant par les trois points dits de "reprise" :

(39) a. "Jean, continuant : ... *Vous rêvez quand vous dites que le rhinocéros s'est échappé du jardin zoologique...*

Bérenger : *J'ai dit : peut-être...*

Jean, continuant : ... *car il n'y a plus de jardin zoologique dans notre ville*" (Ionesco, *Rhinocéros*, p. 35)

¹ Nous considérons la phrase comme unité de base dans notre analyse.

² Ils ressemblent à la virgule.

b. "*Dis-moi un peu : tu as parfois su que les chevaux étaient sauvages ? Enfin, dans un temps. Et que, du moment que...* (Il fit avec sa main le geste d'une roue qui tourne.)

... du moment que les juments ont fait des petits jusqu'à présent ça prouve que les étalons n'ont pas besoin de ta main pour faire l'amour." (J. Giono, *Que ma joie demeure*, p.37)

Les points de suspension et les signes de ponctuation

Les points de suspension ont le privilège de se combiner avec d'autres signes, en antéposition ou en postposition.

Ils se confondent avec le point simple et tiennent lieu de ponctuation de fin de phrase :

(40) "*Le taillandier regarda à travers les vitres du café. On voyait la rue...*" (Giono, *Que ma joie demeure*, p.14)

Les points de suspension se conjuguent aisément à une virgule :

(41) a. "- *Je vous remercions, dit l'Iroquoise canadienne, et je vous prie de m'excuser d'avoir troublé votre sieste, mais on m'avait dit que les Français étaient si obligeants..., si serviables...*" (Queneau, *Les Fleurs bleues*, p. 38)

b. "*Du diable...*, pense Jourdan en se caressant la barbe, et Marthe a tourné sa chaise pour mieux voir." (J. Giono, *Que ma joie demeure*, p.38)

La virgule se place toujours après les trois points sans espacement entre eux. C'est la suspension qui s'accompagne donc d'une pause.

Les points suspensifs « s'associent souvent avec les points d'exclamation et d'interrogation sans espace entre eux (!...) (?...), formant alors un signe composite »¹. En voici quelques occurrences :

(42) a. "*Un coup de pointe au cou en avant et à droite !... Toc !... le premier tombe !... Une autre pointe en pleine poitrine !... A gauche ! Traversez ! Une véritable parade de concours, messieurs !... "* (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 32)

b. "*On racontait bien des choses à ce propos et des pas drôles ! Qui sait ?...*" (*Ibid.*, p. 37)

c. "*Comment ? il ne faudrait plus croire à la grammaire française ?...*"

d. "*Jekyll and Hyde... Quel est le bon ?... Tout est là...*" (Sollers, *Portait du joueur*, p.231)

¹ Houdart et Prioul, op., cit., p. 64.

Ce dispositif qui lie les points de suspension à l'exclamation ou à l'interrogation suggère que la phrase, terminée, est en attente d'une réponse ou d'une réaction soit du narrateur, soit des personnages. Une telle association de points forme également des opérateurs émotifs au sein de l'histoire.

Placée avant le point d'interrogation ou d'exclamation, la suspension est présentée comme pouvant être prolongée :

(43) "- *La loi. Vous n'avez que ce mot à la bouche. Vous croyez que cette malheureuse pensait à la loi, quand vous... ? Vous mériteriez d'être violé pour comprendre.*" (Nothomb, *Cosmétique de l'ennemi*, p. 58)

Bref, les trois points sont susceptibles de se marier avec la plupart des signes de ponctuation¹, engendrant ainsi une multitude d'effets.

Les points de suspension et les éléments paraverbaux

Les points de suspension sont toujours présents avec les interjections et les onomatopées:

(43) a. "Jean, s'éventant avec les pans de sa veste : *Brrr...*" (Ionesco, *Rhinocéros*, p. 154)
b. "F3 : *Chut...*" (Sarraute, *Le silence*, p. 164)
c. "La Mère : [...] *Et... boum !... Et... vlan ! ... Et... clac ! ... Zim ! ... Boum, boum ! ... Pan ici, pan là-bas !... Kgri... Krii. ... Krââ... Boum encore !*" (Genet, *Les Paravents*, pp. 166-167)

Cette combinaison se présente comme un moyen pour refléter le débit oral.

LES POINTS DE SUSPENSION... PHÉNOMÈNE ÉNONCIATIF

Les points de suspension sont considérés comme « le signe le plus "interactif", celui qui requiert le plus d'effort d'interprétation »². C'est cette marque qui appelle le plus le lecteur à participer, à réfléchir et qui l'invite à pénétrer dans un jeu interprétatif. Du coup, les trois points sont traités comme « des phénomènes d'ordre énonciatif susceptibles de marquer la

¹ Bien que la rencontre entre les points de suspension et le point virgule existe, certains théoriciens (Cf. Drillon, 1991) voient que cette association est incompatible.

² Houdart et Prioul, op., cit., p. 63.

présence d'un sujet énonciateur et de signaler un certain rapport à autrui »¹. Si l'écrivain est l'énonciateur de cette marque ponctuant, le lecteur en est certainement le récepteur. Voici donc les deux protagonistes de l'énonciation.

L'instance énonciative – à partir de laquelle le lecteur doit envisager sa lecture – réalise, grâce aux points de suspension, quatre types de modalités qui relèvent du vouloir, du savoir, du pouvoir et du devoir. Soit le sujet énonciateur ne "veut" pas dire (vouloir cacher, dissimuler, etc.), ou ne "sait" pas dire (impuissance à s'exprimer, fuite des mots, etc.), ou ne "peut" pas dire (interdiction par la loi, etc.), ou ne "doit" pas dire (décence, respect des convenances, etc.)². A partir de ces quatre structures modales se crée toute une stratégie d'interlocution où les points de suspension, véritables "stimuli de lecture", jouent un rôle déterminant comme « lieux d'ancrage de la subjectivité langagière »³. Les différentes nuances que les points de suspension introduisent sont supposées être décodées comme toute autre activité langagière. Ainsi, dans les points de suspension viennent s'immiscer une myriade de significations tournant, pour la plupart, autour des ratés du système des tours (l'interruption, bégaiements, lapsus, silence, hésitation...). Ce signe graphique dit le cheminement désordonné de la pensée, le caractère discontinu, inachevé et éclaté de l'émergence des souvenirs, l'effort de la mémoire pour redécouvrir le passé, les profondeurs de l'inconscient, les rêves ensevelis... Les trois points expriment l'inachevé et le non-dit, la suspension et l'attente, le rythme et la scansion... Le mystère. Bref, un large éventail de valences attribuées à un seul et unique signe.

Pas mal de points de suspension dans notre article. «Éléments à plein titre de la chaîne graphique syntaxique»⁴, ils sont le silence opposé au trop-plein, un moins et un plus, un développement et une concision. Ils coupent, interrompent, inachèvent. Ils relient, rejoignent et ouvrent de nouveaux horizons. Ils disent tout sans dire. Ils « distillent un goût de vague, une phrase rêveuse, questionneuse, parfois insistante... Comme le vent dans les arbres, comme une musique douce et lointaine, comme une pensée inachevée, les trois points laissent le sens en attente, en question, en suspens... »⁵ (Causse, 1998 : 201). Toute la puissance est là.

¹ Leblanc J., "La ponctuation face à la théorie de l'énonciation", in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998, p. 87.

² Cf. Ibid., p. 90

³ Ibid., p.91

⁴ Catach, op. cit., p. 49.

⁵ Causse, op. cit., p. 201.

Bibliographie

1. Ouvrages de référence

- Catach N., "La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite. Norme, système, stratégies", *Pratiques*, n° 70, "La Ponctuation", Metz, p.49-59, 1991
- Causse R., *La Langue française fait signe(s) : lettres, accents, ponctuation*, Paris, Seuil, coll. Points, Série Point-virgule., 1998
- Celine L-F., *Entretiens avec le Professeur Y*, Paris, Gallimard, coll. Folio., 1983
- Colignon J-P., *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, Paris, éd. du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ)., 1992
- Drillon J., *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, coll. Tel., 1991
- Grevisse M., *Le bon usage*, Paris, éd. Duculot., 1988
- Grobet A., "Le rôle des ponctuateurs dans le marquage des unités périodiques, à la lumière d'un exemple tiré de 'Fin de Partie' de Samuel Beckett », in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998, p.99-116.
- Houdart O. et Prioul S., *La Ponctuation ou l'art d'accommoder les textes*, Paris, Seuil, 2006
- Jaquenod R., *La ponctuation maîtrisée*, Belgique, Marabout, 1993
- Kerbrat-Orecchioni C., *Les Interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin, 1995
- Leblanc J., "La ponctuation face à la théorie de l'énonciation", in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998, p.87-98
- Manoury Ph., "Une coupure dans l'instant", *Traverses*, n°43, "Le génie de la ponctuation", 1988, p.62-69.
- Riegel M., Pellat J-C. et Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, coll. Linguistique nouvelle, 1999
- Rosier L., "La ponctuation et ses acteurs", in J-M. Defays, L. Rosier et F. Tilkin (éds), *A qui appartient la ponctuation?*, Paris, Duculot, coll. Champs linguistiques, 1998, p.15-30.
- Serça I., "La ponctuation : Petit tour d'horizon", *L'information grammaticale*, n°102, 2004, p.11-17.

2. Œuvres littéraires citées

- Butor M., *La Modification*, Paris, éd. de Minuit, coll. Double, 1957
- Camus A. , *L'Etranger*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1957
- Camus A. , *Caligula suivi de Le malentendu*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1958
- Celine L-F., *Céline, Romans*, Volume I ("Voyage au bout de la nuit", "Mort à Crédit"), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1981
- Colette, "La Naissance du jour", in *Colette, Romans, récits, souvenirs (1920-1940)*, Paris, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins, 1989
- Daudet A., *Lettres de mon moulin*, Paris, éd. Gallimard, coll. Folio Classique, 1999
- Genet J., "Les Paravents", in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1979
- Giono J., *Que ma joie demeure*, Paris, éd. Bernard Grasset, coll. Le Livre de poche, 1935
- Ionesco E., *Rhinocéros*, Paris, Gallimard, 1992
- Le Clezio, J.M.G., *Mondo et autres histoires*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1992
- Maupassant G., *Le Horla*, Paris, Albin Michel, coll. Le Livre de poche, 1965

- Maupassant G., "La Main d'écorché", in *Le Horla et autres contes fantastiques*, Paris, éd. Hachette Education, coll. Classiques Hachette, 1994
- Nothomb A., *Hygiène de l'assassin*, Paris, Albin Michel, 1992
- Nothomb A., *Stupeur et Tremblements*, Paris, Albin Michel, 1999
- Nothomb A., *Cosmétique de l'ennemi*, Paris, Albin Michel, 2001
- Queneau R., *Chiendent*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1933
- Queneau R., *Les Fleurs bleues*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1965
- Saint-Exupéry A., *Vol de nuit*, Paris, Gallimard, Nrf, Bibliothèque SI, 1931
- Saint-Exupéry A., *Le petit prince*, Paris, éd. Folio, coll. Folio Junior, 1994
- Sand G., *La Mare au diable*, Paris, Gallimard, coll. Folio classique, 1973
- Sarraute N., *Théâtre*, Paris, Gallimard, 1993
- Sarraute N., *Enfance*, Paris, Gallimard, coll. Folio Plus Classiques, 2004
- Sartre J-P., *La Nausée*, Paris, Gallimard, 1938
- Sartre J-P., *La P... respectueuse*, Paris, Gallimard, 1946
- Sollers Ph., *Nombres*, Paris, Seuil, coll. Tel Quel, 1968
- Sollers Ph., *Portrait du joueur*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1984